



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 049 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'infertilité touche un 1 couple sur 6 en âge de procréer au Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'insémination intra-utérine et la stimulation ovarienne sont des soins couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les patients en procréation assistée sont aux prises avec des conséquences psychologiques documentées découlant de leur condition;

CONSIDÉRANT QUE les patients infertiles vivent des conséquences de côtoyer des familles et des enfants malades avec des répercussions sur leur vie conjugale, leur état psychologique et leur parcours médical;

CONSIDÉRANT QUE les patients du Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières actuellement en processus de fécondation in vitro devront être suivis dans une autre clinique;

CONSIDÉRANT QUE le laboratoire du risque viral est une référence mondiale et qu'il est le seul possédant l'expertise au Québec dans le traitement des couples porteurs du VIH ou de l'hépatite B ou C;

CONSIDÉRANT QUE la Clinique de procréation assistée du CHUM est rentable selon le Plan d'affaires du 1er décembre 2015;

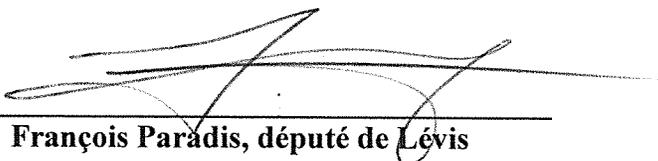
CONSIDÉRANT QUE la cinquantaine d'années d'expérience du CHUM en matière de procréation assistée et la qualité des services offerts par le personnel de sa Clinique de procréation assistée;

CONSIDÉRANT QUE la Clinique de procréation assistée du CHUM possède le meilleur taux de grossesse du Québec et se classe parmi les cinq meilleures au Canada;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec qu'il maintienne l'ensemble des activités de la Clinique de procréation assistée du CHUM.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



François Paradis, député de Lévis

19/04/2010

Date de signature de l'extrait